



R

FOUNDATION

PARTNER PAPER NO. 10

**Cours de
récréation et de
jeux proches de la
nature**

Synthèse

La Roger Federer Foundation a lancé en 2020 une initiative de réaménagement des cours de récréation de Suisse. Le but est qu'elles offrent aux enfants des possibilités passionnantes et variées de se développer de façon saine et d'apprendre tout en s'amusant, grâce à un environnement plus naturel.

La fondation soutient activement la diffusion de cette approche novatrice auprès d'une centaine d'écoles, tant qu'elles disposent d'un espace extérieur qui le permet, et accueillent des élèves issu-e-s de familles défavorisées sur les plans économique et social. Durant la première phase, 31 écoles de Suisse alémanique et de Suisse romande ont déjà mis en œuvre ce programme et achevé l'aménagement de cours de récréation et de jeux proches de la nature.

Prévue d'ici à 2025, la mise en œuvre intervient au sein d'un partenariat entre plusieurs institutions : RADIX pour le suivi et la mise en œuvre, la Fondation Naturama pour la conception, SILVIVA pour la formation continue et la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW) pour les aspects scientifiques. Les écoles bénéficient d'un accompagnement et de conseils pour ce qui concerne la mise en œuvre, le processus participatif et les aspects pédagogiques. Le groupe de projet espère que d'autres écoles, structures d'accueil de jour, crèches, jardins d'enfants, espaces de rencontre parents-enfants et associations de quartier reprendront spontanément cette démarche. À cette fin, les institutions impliquées ont conçu un guide de planification pour la mise en place de cours de récréations et de jeux proches de la nature. Elles ont aussi développé un dossier pédagogique en libre accès, faisant office de guide pour favoriser l'utilisation de cet espace.

Les institutions qui coordonnent le projet ont tenu à ce que tout le processus de la phase pilote fasse l'objet d'une évaluation continue. Le rapport d'évaluation a paru en avril 2023. Pas moins de 166 enseignantes, enseignants et personnel des écoles pilotes ont participé à un sondage en ligne. De plus, 15 chef-fe-s de projets, directrices et directeurs d'établissement des deux régions linguistiques ont été interviewé-e-s. Le comportement des enfants dans les écoles a enfin fait l'objet d'observations, en amont et en aval des transformations. L'évaluation confirme que la mise en œuvre du projet est un succès. Les entretiens avec les personnes impliquées ont confirmé que les places de jeu sont considérées comme une réelle plus-value pour les écoles et considèrent que leur engagement important a porté ses fruits. Les évaluateurs et évaluatrices ont en outre mis en évidence certains éléments intéressants sur l'évolution de l'utilisation des cours de récréation et de jeux. Ces premières observations feront l'objet d'analyses sur le long terme, prévues sur deux ans.

La deuxième phase de mise en œuvre a démarré récemment. Ce sont 70 écoles qui seront soutenues dans cette initiative, notamment à travers un budget pour le réaménagement et un accompagnement de projet professionnel. Des écoles de Suisse italienne font aussi partie de la deuxième phase.



Table des matières

I. Introduction	4
Institutions partenaires	4
Évaluation	5
1. Contexte	8
Différences entre une cour de récréation proches de la nature et une cour « ordinaire »	8
Cour de récréation ou de jeu	8
Arguments en faveur d'une cour de récréation et de jeux proche de la nature	8
Soutien aux enfants issus d'un contexte socioéconomique défavorisé	9
2. Description du processus	10
Étapes de mise en œuvre	10
Critères de sélection des écoles	10
Situation géographique des écoles participantes	11
Écoles ayant déjà réalisé le projet	11
3. Ressources et soutiens	12
Guide pour le réaménagement	12
Dossier pédagogique	13
Soutien professionnel	14
Soutien financier	14
4. Participation	16
Participation des enfants	16
Évaluation de la participation par les enseignantes, les enseignants et le personnel	18
Répercussions du projet sur la collaboration au sein de l'école	18
Collaboration avec les partenaires externes	19
5. Utilisation de la cour réaménagée	21
Apprentissages en plein air	21
Toutes les disciplines prévues par le PER peuvent aussi être enseignées dehors	22
Pour le bien-être de tous les élèves	22
Diversité des activités	23
Utilisation des jeux et infrastructures installées en fonction du genre	23
Comportement de jeu face aux infrastructures installées	24
Possibilités d'utilisation du point de vue des personnels d'enseignement et d'encadrement	24
6. Conclusion	26
7. Sources	28

Illustrations

Illustration 1 : cantons où se trouvent des cours de récréation et de jeux proches de la nature	11
Illustration 2 : évaluation des différents aspects du guide pour le réaménagement	14
Illustration 3 : participation des élèves, par niveau et par région linguistique	16
Illustration 4 : phases et fréquence de la participation des élèves	17
Illustration 5 : évaluation des possibilités de participation offertes dans le cadre de la cour de récréation et de jeux proche de la nature	18
Illustration 6 : actrices et acteurs impliqué-e-s dans le processus	19
Illustration 7 : le plan d'études romand (PER)	22
Illustration 8 : utilisation des équipements mis en place en fonction du genre	23
Illustration 9 : évaluation de la cour de récréation et de jeux en fonction des possibilités d'utilisation	24



© Naturama Aargau

I. Introduction

Jusqu'en 2025, la Roger Federer Foundation soutiendra, en collaboration avec des institutions partenaires, la mise en place de cours de récréation et de jeux proches de la nature dans toute la Suisse. Ce programme implique au total 100 écoles, dans toutes les régions linguistiques du pays. L'objectif du projet est de favoriser le développement harmonieux d'enfants défavorisés du point de vue social et/ou économique, en leur proposant des installations de jeu stimulantes et conformes aux attentes de leur âge. Environ 20 000 enfants, 1500 enseignantes, enseignants et personnel actif dans les écoles, 100 écoles et 100 communes à faible capacité financière font partie des bénéficiaires directs et indirects de cette initiative. Le budget total de ce programme s'élève à CHF 6 000 000.-. Démarrée en novembre 2020, cette initiative se poursuivra jusqu'à la fin 2025. La première phase du programme, portant sur 31 écoles, s'est terminée à la fin 2022.

Institutions partenaires

RADIX

La Fondation suisse pour la santé RADIX est responsable de la mise en œuvre et du suivi du projet. Elle assure la communication directe avec les écoles et les communes, qu'elle conseille et accompagne.

Dotée d'un vaste réseau, la Fondation RADIX bénéficie d'une longue expérience de la gestion et de la coordination de processus relatifs aux écoles et aux communes dans toutes les régions linguistiques de Suisse. RADIX a développé pendant plus de 26 ans le Réseau d'écoles²¹ – Réseau suisse d'écoles en santé et durables, qui compte aujourd'hui quelque 2000 écoles. Avec « Purzelbaum » et d'autres projets proches, RADIX dispose en outre d'un réseau de 2000 crèches et structures d'accueil qui favorisent le mouvement grâce à un développement structurel et pédagogique spécifique. Le projet des cours de récréation et de jeux proches de la nature fait partie la promotion ciblée de la santé et du développement durable dans toute la Suisse. Il met l'accent sur l'égalité des chances, le jeu, le mouvement et le bien-être social des enfants. Grâce au programme Primokiz, également soutenu par la Fondation Roger Federer, RADIX est en contact étroit avec les communes en vue d'élaborer des stratégies pour la politique de la petite enfance.

Fondation SILVIVA

La fondation SILVIVA est le centre de compétence suisse pour l'apprentissage par la nature. Impliquée dans l'élaboration du dossier pédagogique, SILVIVA accompagne le corps enseignant dans l'utilisation des cours de récréation et de jeux proches de la nature. Les autres offres proposées par SILVIVA s'adressent avant tout aux spécialistes, institutions spécialisées, multiplicateurs, écoles et acteurs du domaine social.

Fondation Naturama Argovie

Partenaire de conception au sein du groupe de programme, la Fondation Naturama Argovie joue un rôle pionnier dans la réalisation de cours de récréation proches de la nature. L'initiative a pu s'appuyer sur la solide documentation que cette fondation a rassemblée en ligne (www.spielplatzargau.ch). Naturama Argovie est une organisation polyvalente qui se compose notamment d'un musée d'histoire naturelle. Elle est également active dans les domaines du développement durable, de la

promotion de la nature, de la formation, de la transmission et de la recherche. Naturama dispose de vastes compétences en matière de conseil aux écoles et aux communes, ainsi que dans le domaine de l'aménagement d'espaces extérieurs proches de la nature. L'UNESCO a distingué Naturama pour son activité de longue date en matière de conseil (proximité des enfants et de la nature, durable) dans le domaine de l'éducation au développement durable. L'expérience de la fondation porte avant tout sur la manière dont les nouveaux espaces naturels extérieurs peuvent être utilisés pour un enseignement axé sur les compétences, conformément aux plans d'études suisses.

Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW)

La ZHAW est le partenaire scientifique du projet. Elle est responsable de son évaluation, et des étudiant·e·s sont également intervenu·e·s à cet effet. Basé à Wädenswil, l'Institut de l'environnement et des ressources naturelles de la ZHAW s'est spécialisé dans le développement des espaces verts. Il y a plusieurs années, il a conçu la cour de jeux proche de la nature de Bülach et accompagné le processus de développement. Le développement de tels espaces prévoit la possibilité d'une utilisation par des personnes en situation de handicap physique.

Évaluation

La ZHAW a évalué ce programme dans les 22 écoles pilotes. Le processus de planification et de mise en œuvre, les documents élaborés au cours de la phase pilote et les premiers effets de la cour de récréation et de jeux proche de la nature ont fait l'objet d'une évaluation. Cette évaluation a porté sur la manière dont les nouvelles cours de récréation et de jeux ont été intégrées à l'enseignement et à l'accueil des enfants, et dans quelle mesure les comportements de jeux des élèves ont changé après l'aménagement de la nouvelle cour.

Les méthodes d'évaluation suivantes ont été appliquées :

- Observation du comportement de jeu : des observations portant sur l'espace et les objets ont été effectuées dans une vingtaine d'écoles, avant et après la transformation des cours de récréation et de jeux. L'observation portant sur l'espace a servi à identifier le type d'activités pratiquées par les élèves et de savoir si elles sont plus variées après la transformation de la cour. Des activités ont été identifiées dans tous les domaines : développement moteur (p. ex. jouer au football, saut), développement créatif et musical (p. ex. chant, peinture), développement socio-émotionnel



(p. ex. discussions, partage) et développement cognitif et relatif aux sciences naturelles (p. ex. lecture, expérimentation). L'observation portant sur les objets A servi à analyser comment les enfants se les approprient, et s'ils et elles jouent autrement avec les nouveaux éléments proches de la nature.

- Questions au personnel d'enseignement et des structures d'accueil : des entretiens ont permis de collecter des impressions relatives au processus, aux dossiers, à l'évaluation et à l'utilisation de la cour de récréation et de jeux proche de la nature, ainsi que d'évaluer son impact sur les élèves. Pour ce faire, 166 représentantes et représentants du personnel des écoles ont pris part à un sondage en ligne. De plus, 15 responsables de projets, directrices et directeurs d'établissements des deux régions linguistiques ont participé à un entretien individuel.
- Afin d'identifier l'impact de la transformation, les sondages et entretiens et la deuxième phase d'observations ont eu lieu 1 à 6 mois après le réaménagement de la cour, en fonction des écoles.

Une cour de récréation et de jeux proche de la nature pour chaque école ?

L'initiative souhaite sensibiliser autant de communes et d'écoles que possible, et plus particulièrement les directrices et directeurs d'établissement, le personnel enseignant et les parents, au sujet des avantages des cours de récréation et de jeux proches de la nature, et les inciter à opter pour de telles structures. Elle ambitionne de valoriser les cours de jeux et les espaces sous la responsabilité des écoles ou des communes, en vue d'une utilisation proche de la nature et prenant en compte des attentes des enfants.

⇒ Les lectrices et les lecteurs liront ce qui est « bon à savoir » dans ce type d'encadrés

Ce que les acteurs impliqués pensent du projet

Depuis la création des premières cours de jeux proches de la nature, nous avons collecté des douzaines de déclarations de personnes diverses ayant participé à la planification, à la construction et à la mise en usage des cours de jeux.

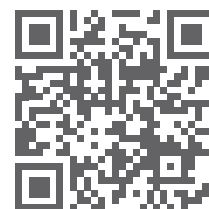
⇒ Certaines de ces déclarations figurent dans ce type d'encadrés

Résultats de l'évaluation

Évaluation globale par les acteurs impliqués

Les personnes interrogées (entretiens et sondage) se déclarent **satisfaites, voire très satisfaites** du résultat, et les personnes qui ont pris part aux évaluations recommandent ce programme. Ces évaluations positives sont dues à la qualité du soutien apporté par RADIX, Naturama et SILVIVA. Le projet a par ailleurs été considéré comme une chance d'offrir une importante valeur ajoutée au quotidien des élèves dans les écoles.

⇒ Le présent document présentera d'autres résultats de l'évaluation dans des encadrés de ce type.



Télécharger le rapport
d'évaluation (en
allemand)



1. Contexte

Différences entre une cour de récréation proche de la nature et une cour « ordinaire »

Une cour de récréation et de jeux proche de la nature offre de l'espace pour les jeux les plus variés, faisant appel à la motricité globale, la motricité fine, aux compétences sociales, etc., alors qu'une cour de jeux traditionnelle se concentre le plus souvent sur la motricité globale uniquement (course, saut, glissade, escalade). Les équipements, souvent fixes, d'une cour de jeux ordinaire sont prévus pour une utilisation déterminée alors que les éléments mobiles, les sentiers, le sable, l'eau, les arbres et la végétation d'une cour de jeux proche de la nature peuvent être remodelés chaque jour par les enfants qui s'en servent. Au bout d'un certain temps, les enfants finissent par s'ennuyer dans les cours de jeux traditionnelles. Les cours de jeux proches de la nature, en revanche, deviennent de plus en plus intéressantes avec le temps. Plus les enfants se développent avec elles, plus ils améliorent leurs capacités. Grâce aux cours de jeux proches de la nature, les enfants peuvent réaliser leurs idées dans le monde réel. Les cours de jeux traditionnelles ne sont pas toujours accessibles aux enfants en situation de handicap. Dans une cour de jeux proche de la nature, en revanche, les jeux gagnent en créativité et tous les enfants peuvent y participer. Voyons encore la question des risques. Dans les cours de jeux traditionnelles, ceux-ci sont déterminés par les infrastructures installées, alors que les cours de jeux proches de la nature offrent aux enfants de nombreuses situations où elles ou ils peuvent prendre des risques en fonction de leurs capacités.¹

Arguments en faveur d'une cour de récréation et de jeux proche de la nature

Les cours de récréation et de jeux proches de la nature ont tout le potentiel requis pour favoriser le développement harmonieux des enfants. Mais de nombreuses cours de jeux sont encore très fortement bétonnées et équipées d'agrès de jeux techniques peu attrayants, disposés dans un contexte monotone. Les enfants ont besoin de cours de récréation et de jeux attrayantes pour jouer, apprendre, échanger, se défouler et se détendre ensemble.

Les enfants apprennent et se développent en jouant. L'accès à des espaces publics qui favorisent le mouvement, les rencontres et les jeux est ainsi essentiel pour un développement harmonieux. Les enfants issus de milieux défavorisés profitent aujourd'hui relativement peu des centres de loisirs ou des offres extrascolaires et ont souvent tendance à se tourner vers les parcs publics. À l'école, en revanche, tous les enfants ont un accès égal aux espaces et aux équipements mis à disposition, là même où on les dépose et les récupère, où elles ou ils se rencontrent, jouent, apprennent et aiment passer du temps. Ces lieux, particulièrement appropriés au jeu, au mouvement et au contact, deviennent ainsi des espaces favorables au développement de compétences personnelles et psychosociales. En outre, les enfants peuvent y acquérir leurs propres expériences, bouger et échanger avec leurs pairs de manière autonome et dans un climat paisible et rassurant. Les cours de récréation et de jeux de leur propre école sont par conséquent particulièrement adaptées à cette fin.

Dans les centres urbains et certaines banlieues en particulier, les enfants n'ont plus guère de contacts avec la nature. C'est là qu'intervient le concept de cours de récréation et de jeux proche de la nature :

¹ Natural Playground Toolkit, Roger Federer Foundation, 2019



© Naturama Aargau

l'installation d'éléments polyvalents et proches de la nature permet de jouer de façon libre et variée et d'assurer un contact direct avec l'environnement. Les cours de récréation et de jeux peuvent ainsi servir plus souvent et de façon plus créative. Elles permettent à un plus grand nombre d'enfants de profiter simultanément de tels espaces de vie proches de la nature.

De plus, le personnel enseignant peut utiliser ces cours de récréation et de jeux pour la concrétisation du plan d'études romand (PER), en particulier pour ce qui concerne les compétences transversales et l'éducation au développement durable.²

Soutien aux enfants issus d'un contexte défavorisé

Tout au long de l'année scolaire, les enfants et les jeunes passent une grande partie de leur journée à l'école. À la fois lieu de vie et d'apprentissage, l'école revêt donc un rôle important. L'Office fédéral de la santé publique indique que les personnes bénéficiant d'un niveau de formation supérieur considèrent plus souvent leur état de santé comme bon ou très bon que les personnes d'un niveau de formation inférieur. Un certain nombre de maladies et de douleurs sont alors moins fréquentes (Stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles 2017-2024). La santé, le bien-être et le succès scolaire des élèves sont liés à certaines caractéristiques de l'enseignement, du climat scolaire et de la santé des enseignants et responsables scolaires.

Pour favoriser les chances des enfants à l'école et dans la commune en matière de formation, de santé et de contacts avec la nature, le développement des infrastructures et l'organisation de leur utilisation par la commune et l'école doit être conçu de sorte que tous les enfants obtiennent une possibilité adéquate de se développer et de s'impliquer de façon harmonieuse. La justice sociale constitue ici un enjeu important, qui recouvre les notions de contextes familiaux, de diversités de personnalités et d'aptitudes, de capacités d'apprentissage, de genre, de conditions physiques et psychiques, de spécificités dans les conditions de croissance des enfants et du parcours de vie, ainsi que de l'hétérogénéité culturelle d'une école.

Enfin, des expériences passionnantes ont été identifiées dans les domaines de la conception participative des espaces de vie scolaire. Celles-ci peuvent à présent s'intégrer de manière idéale à la création de nouvelles cours de récréation et de jeux proches de la nature.

² Site web du projet « Cours de récréation et de jeux proches de la nature »

2. Description du processus

Étapes de mise en œuvre

1. Informer et sensibiliser
2. Faire acte de candidature et passer une convention
3. Planifier
4. Concrétiser et construire
5. Ouvrir et assurer l'entretien
6. Former
7. Jouer et apprendre

Critères de sélection des écoles

Les écoles désireuses de réaménager leur espace extérieur afin de le rendre plus proche de la nature et de mieux tenir compte des besoins des enfants ont été invitées à faire acte de candidature. Autres critères décisifs : les écoles devaient se trouver dans un contexte socio-économique défavorisé, et tous les acteurs concernés devaient être prêts à s'impliquer dans un processus participatif.

Critères de sélection :

1. Forte proportion des élèves venant d'un milieu socio-économique défavorisé, dans des communes ou des quartiers urbains à faible capacité financière.

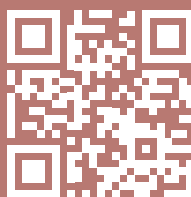
Indicateurs possibles :

- La proportion estimée d'élèves venant d'un milieu socio-économique défavorisé est supérieure à 50% (auto-déclaration avec explications de la direction de l'école)
 - Le taux de personnes à l'aide sociale dans la commune ou le quartier est supérieur à 5% (communes selon atlas statistique de la Suisse, quartiers selon indications des villes)
 - Capacité financière de la commune ou de la ville évaluée selon les recettes fiscales, commune bénéficiaire en comparatif cantonal des ressources et/ou autres indications (auto-déclaration sur la base des informations disponibles)
 - Évaluation par la direction de l'école
2. Inauguration de la cour de récréation et de jeux d'ici à mai 2025, au plus tard septembre 2025 (durée maximale du projet : 2 ans)

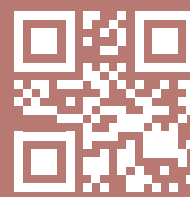
Toutes les informations relatives à l'initiative se trouvent sous :



courverte.ch (en français)



naturnahspielen.ch (en allemand)



giocanatura.ch (en italien)

Situation géographique des écoles participantes (état : juin 2023)

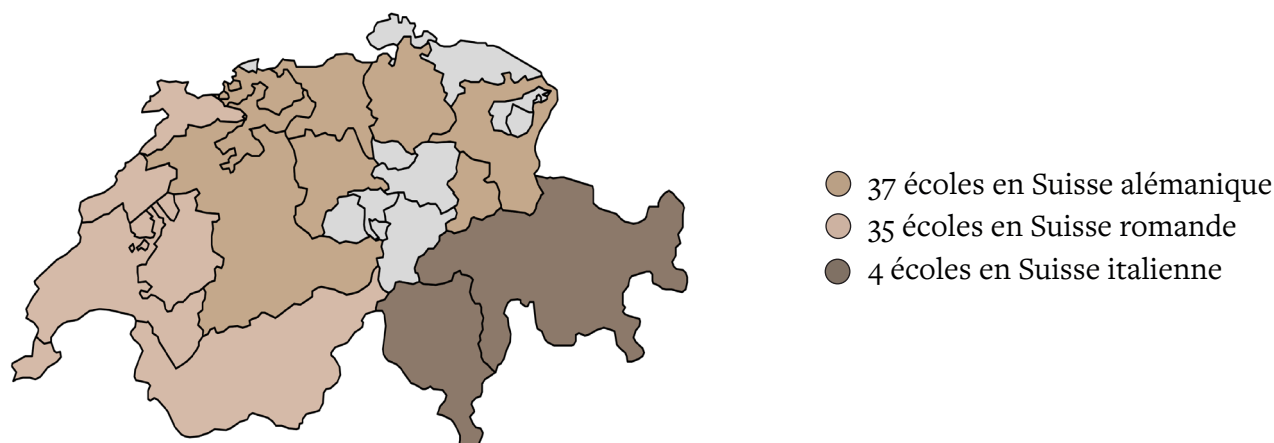


Illustration 1 : cantons où se trouvent des cours de récréation et de jeux proches de la nature

Écoles ayant déjà réalisé le projet

Zurich

- École primaire de Wädenswil (Wädenswil-Au)
- Bâtiment scolaire d'Aegerten (Zurich)
- Bâtiment scolaire de Wyden (Winterthur-Wülflingen)

Argovie

- École de Menziken (Menziken)
- École de Spreitenbach, bâtiment scolaire de Boostock (Spreitenbach)
- École de quartier d'Entfelden, bâtiment scolaire d'Isegüetli (Oberentfelden)
- École de Koblenz, en particulier école enfantine de Ried (Koblenz)
- École enfantine villageoise à l'école primaire de Moos Oberhof (Oberhof)
- École d'Obersiggenthal, en particulier école enfantine de Landschreiber (Obersiggenthal)
- École enfantine de la Mattenstrasse (Wettingen)

Berne

- École primaire de Sahligut (Bienne)

Luzern

- École de Maihof (Lucerne)
- École de Hasle (Hasle)
- Schule mit HERZ, bâtiment scolaire de Junkerwald
- École enfantine de Hochdorf (Hochdorf)
- École d'Emmen Dorf (Emmen)
- École de Reiden, site de Richenthal (Richenthal)
- École de Sempach-Station (Neuenkirch)
- École de Ruswil, bâtiment scolaire de Rüediswil (Ruswil)

Neuchâtel

- Ecole obligatoire de La Chaux-de-Fonds (La Chaux-de-Fonds)

Jura

- Fondation Pérène (Delémont)
- Cercle scolaire de Val Terbi (Vicques)

Vaud

- Collège de la Tour-Rouge (Villeneuve)
- Etablissement primaire Edmond-Gilliard, bâtiment de la Villette (Yverdon-les-Bains)
- Etablissement Secondaire de Moudon, Lucens et environ (Moudon)
- Collège du Vieux-Moulin (Lausanne)
- Collège de Beaulieu (Lausanne)
- Collège de Coteau-Fleuri (Lausanne)
- Collège de Pierrefleur (Lausanne)
- Collège du 24 Janvier (Renens)
- Collège du Simplon (Renens)
- Collèges du Roseau et du Nénuphar (Renens)

Les personnes intéressées sont invitées à visiter ces écoles afin de se faire une première idée de l'approche privilégiée par les cours de récréation et de jeux proches de la nature. Coordonnées sur :



3. Ressources et soutiens

Ressources développées pour les écoles

Pour fonder chaque étape du processus de manière solide, des experts de toutes les organisations impliquées ont développé deux dossiers complets destinés à soutenir les acteurs concernés dans la réalisation et l'utilisation d'une cour de récréation et place de jeux proche de la nature. Le travail de coordination et de mise en œuvre, de même que l'essentiel du travail de traduction des deux dossiers, a été accompli par RADIX.

Guide pour le réaménagement

Rédigé par Naturama Argovie, ce guide a été adapté en français et mis en page sous forme numérique par RADIX.

Ce guide sert de fil rouge pour la réalisation d'une cour de récréation et de jeux proche de la nature. **Il contient des informations détaillées, des conseils, des exemples de bonnes pratiques, des check-lists, des factsheets et des modèles de formulaires.**

Les informations s'adressent avant tout aux écoles, plus précisément aux directrices et directeurs d'écoles ainsi qu'aux groupes de projets responsables de la conception de la cour de récréation.

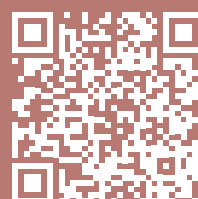
Les étapes allant de la préparation et de la planification à la réalisation, en passant par la phase de participation, sont présentées en six chapitres. Le chapitre 1 fournit des informations sur les points à clarifier avant de lancer le projet, le chapitre 2 traite de la planification et de la réalisation, le chapitre 3 aborde le thème de la construction et le chapitre 4 aborde l'inauguration de la nouvelle cour de récréation et de jeux. La question de l'entretien après la mise en service est abordée au chapitre 5, et le chapitre 6 est consacré à l'intégration de l'aménagement à la vie scolaire.



Ce guide est disponible gratuitement en ligne :



Guide pour le réaménagement



Planungsdossier



© RADIX

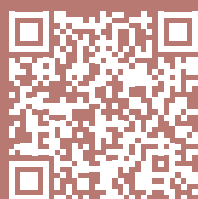
De plus, les utilisatrices et utilisateurs y trouveront de précieuses informations sur les espaces extérieurs proches de la nature en général, y compris **des exemples pratiques portant sur les aspects de développement et de durabilité, d'espaces de mouvement intergénérationnels, de participation, de relations publiques, de communication et de sécurité.**

Dossier pédagogique

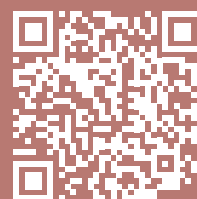
La fondation RADIX s'est occupée de la gestion de projet de ce guide et a élaboré les chapitres 2, 3 et 6. Les chapitres 1 et 5 ont été élaborés par la Haute école pédagogique de Zurich. Naturama a rédigé la version allemande du chapitre 4. RADIX a adapté les chapitres aux différentes langues et cultures concernées, et SILVIVA a réalisé une première adaptation du chapitre 4 en français. Hopp-La a ensuite rédigé un sous-chapitre 6.5 sur le thème des « générations en mouvement ». RADIX en a assuré la traduction.

Ce dossier aide les écoles et les structures de jour à exploiter toutes les potentialités des cours de jeux proches de la nature. Il contient de nombreuses idées pratiques et des pistes de mise en œuvre.

Les six chapitres du guide traitent les thèmes suivants: les cours de récréation et de jeux proches de la nature comme lieux de développement pour les enfants; mouvement, auto-efficacité et nature; une cour de récréation et de jeux proche de la nature pour un climat scolaire serein; la cour de récréation et de jeux proche de la nature comme espace d'enseignement; les cours de récréation et de jeux proches de la nature dans les structures d'accueil; et les autres usages et collaborations envisageables.



Dossier pédagogique



Pädagogisches Dossier

Résultats de l'évaluation

Comment évaluez-vous les aspects suivants du guide pour le réaménagement ?

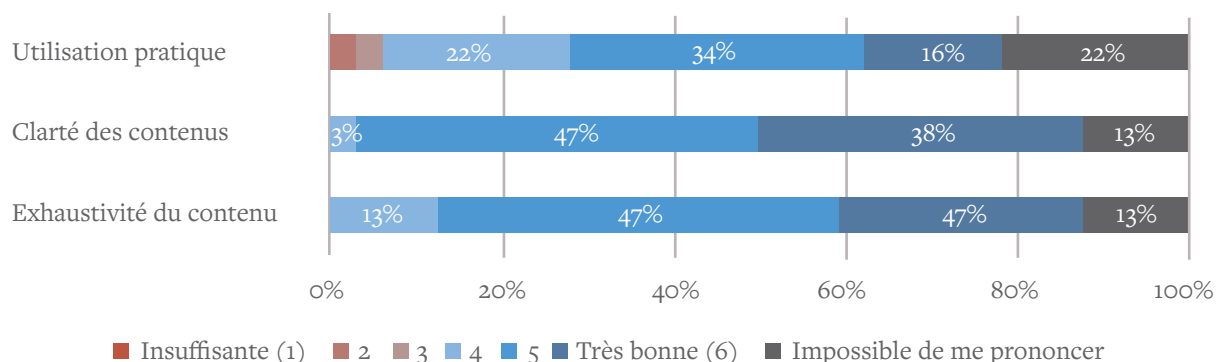


Illustration 2 : évaluation des différents aspects du guide pour le réaménagement par les membres du groupe de projet et par les responsables de projet (n=32) – *Rapport d'évaluation p. 9*

Les personnes qui ont utilisé le guide pour le réaménagement jugent de manière très positive les aspects ayant fait l'objet de questions. Dans les deux régions linguistiques, les personnes interrogées ont exprimé leur satisfaction quant à la clarté et à l'ensemble des éléments du dossier. Quelques voix considèrent que les aspects favorisant la mise en pratique sont plutôt insuffisants.

Soutien professionnel

- Conseil et accompagnement au fil des étapes de processus 1-7 (voir p. 10)
- Formation continue interne à l'école pour l'ensemble du personnel enseignant et des collaboratrices et collaborateurs de la structure d'accueil de jour

Soutien financier

- Un montant de CHF 40 000 est à la disposition des écoles pour l'aménagement de l'espace extérieur.
- Si les projets dépassent ce budget, les écoles et les communes doivent participer aux frais (acquisition de ressources matérielles ou humaines par la commune, par la ville ou par des prestataires de services privés).

Offre de conseil pour les écoles qui ne participent pas au programme

RADIX propose aux écoles intéressées qui ne remplissent pas les critères de participation au programme un conseil et un accompagnement spécialisés en vue de la réalisation d'une cour de récréation et de jeux proche de la nature, sur une durée maximale de deux ans. Ces prestations payantes comprennent un service de conseil en ligne, téléphonique et écrit : planification, inauguration, visite des lieux et déploiement, etc. Cette prestation inclut 1 ou 2 séances sur place, en fonction des besoins. Les documents destinés à une reprise du concept sous la responsabilité des écoles concernées sont mis à disposition gratuitement (codes QR en pages 12 et 13).



© RADIX

4. Participation

Les écoles qui ont fait acte de candidature au programme se sont engagées à réaliser la cour de récréation et de jeux dans un délai de deux ans (inauguration en septembre 2025 au plus tard). La transformation de l'espace extérieur se déroule selon un processus participatif qui fait intervenir les élèves, le personnel de l'école, les structures de jour et les partenaires clés, avec le soutien de la commune ou de la ville. La responsabilité principale incombe à l'école. L'implication des élèves et leur participation future à l'entretien des cours de récréation et de jeux proches de la nature constitue un aspect important de l'initiative.

Participation des enfants

La participation à la planification et à la mise en œuvre de la cour de récréation et de jeux proche de la nature a été évaluée positivement. Les participant-e-s à l'évaluation sont le plus souvent de l'avis que l'implication des élèves s'est avérée fructueuse. Des enfants et des enseignant-e-s ont été impliqué-e-s en particulier. La participation au sein de l'école a permis de renforcer le sentiment d'appartenance des personnes impliquées. Le nombre d'élèves impliqué-e-s a varié en fonction des âges concernés et des régions linguistiques. Le plus souvent, les élèves ont pu s'exprimer à plusieurs reprises, en particulier en faisant part de propositions pour l'évaluation de l'ancienne cour et la conception de la nouvelle cour.

« Pouvoir planter soi-même un arbuste a été un moment fort. Les enfants s'y intéressent beaucoup plus quand c'est LEUR arbuste. »
Directrice d'école

Les écoles qui ont fait acte de candidature au programme se sont engagées à réaliser la cour de récréation et de jeux dans un délai de deux ans (inauguration en septembre 2025 au plus tard). La transformation de l'espace extérieur se déroule selon un processus participatif qui fait intervenir les élèves, le personnel de l'école, les structures de jour et les partenaires clés, avec le soutien de la commune ou de la ville. La responsabilité principale incombe à l'école. L'implication des élèves et leur participation future à l'entretien des cours de récréation et de jeux proches de la nature constitue un aspect important de l'initiative.

Résultats de l'évaluation

Combien d'élèves ont été impliqué-e-s ?

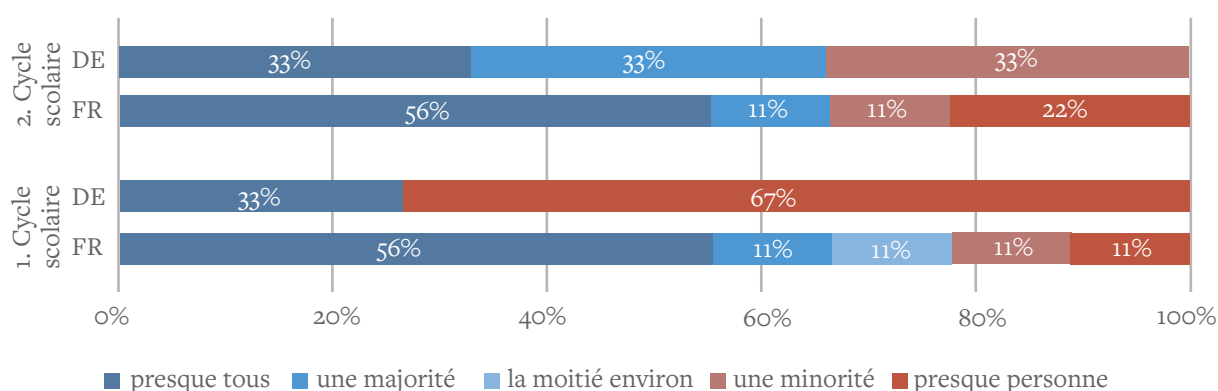


Illustration 3 : participation des élèves par cycle scolaire et par région linguistique (responsables de projet, n=13) – Rapport d'évaluation p. 11.



© Naturama Aargau

Dans le sondage, toutes et tous les responsables de projet interrogés ont confirmé que les enfants ont pu s'impliquer, de différentes manières. Toutes les personnes sondées ont indiqué que les élèves ont été sollicité-e-s, d'abord pour la conception (plan, aménagements), puis pour l'analyse de la cour de récréation existante. Environ deux tiers (69%) des personnes sondées ont indiqué que les enfants ont pu soumettre des idées de jeux ou d'installations, et 46% ont évoqué la possibilité de planifier l'inauguration.

Le plus souvent, les enfants ont été sollicité-e-s à plusieurs reprises. Il semble que des possibilités d'aide régulière ont été proposées, en particulier pour l'entretien de la cour de récréation et de jeux. Les enfants aident ainsi le personnel d'entretien à « remettre les copeaux de bois dans leur emplacement d'origine », à ranger les accessoires de jeux ou à tailler les buissons. L'analyse des besoins et les travaux de transformation constituent aussi de bonnes opportunités pour impliquer les enfants.

Résultats de l'évaluation

Lors de quelles phases du processus de transformation a-t-on pu impliquer les élèves ?

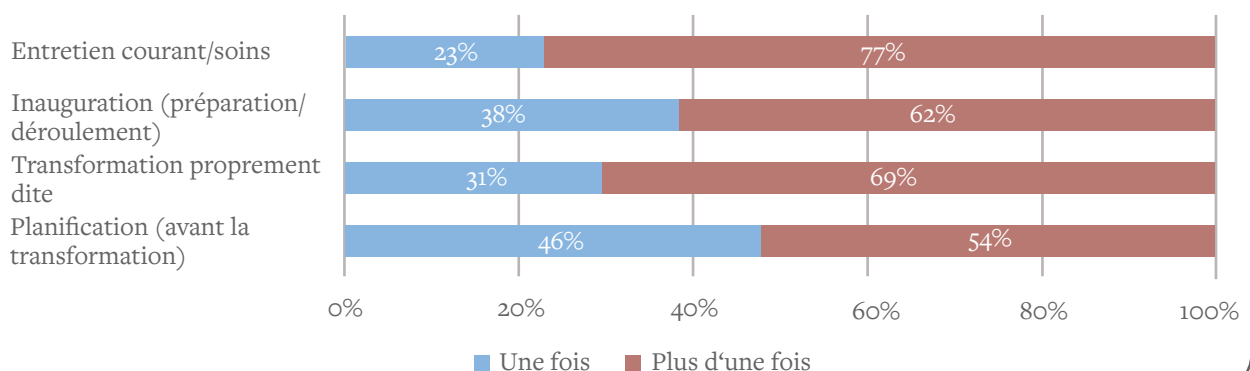


Illustration 4 : phases et fréquences de participation des élèves (responsables de projet, n=13) – *Rapport d'évaluation p. 12*

Évaluation de la participation par les enseignant·e·s et le personnel

Via le sondage, il a été demandé aux membres du personnel scolaire comment elles ou ils évaluent les possibilités de contribuer personnellement au projet. Les personnes sondées se déclarent plus satisfaites des possibilités de participation en Suisse alémanique qu'en Suisse romande. 41% des personnes sondées en Suisse romande ont indiqué qu'elles n'ont pas participé suffisamment, et 17% que leur participation était limitée. Seul un tiers des personnes sondées se sont déclarées plutôt satisfaites, voire très satisfaites. En Suisse romande, le délai pour obtenir un permis de construire a par exemple pris plus de temps, ce qui a rendu une véritable participation plus difficile en raison d'un calendrier serré. De plus, le double des personnes sondées de Suisse alémanique (66%) a déclaré avoir été plutôt assez bien, voire bien impliquées dans le processus. Un tiers d'entre elles aurait souhaité davantage de possibilités de participation.

Résultats de l'évaluation

Avez-vous pu vous impliquer suffisamment dans le processus de réaménagement ?

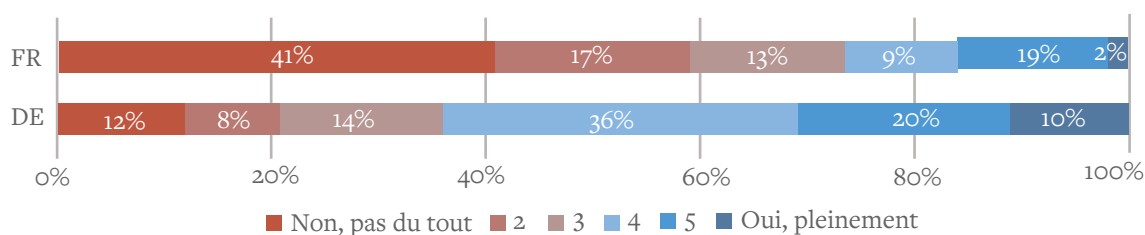


Illustration 5 : évaluation des possibilités de s'impliquer dans le processus de cour de jeux proche de la nature (sans responsables de projet et équipes de projet ; DE n=59, FR n=64) – *Rapport d'évaluation p. 13.*

Répercussions du projet sur la collaboration au sein de l'école

Le renforcement du sentiment d'appartenance au sein de l'école constitue l'effet majeur décrit lors des entretiens. « De belles synergies ont vu le jour », a ainsi déclaré une directrice d'école. Ainsi, les élèves plus âgé·e·s sont parti·e·s dans les environs avec les plus jeunes afin d'aller collecter des déchets. « Le fait de vivre cela ensemble a eu un impact majeur », a confirmé une autre directrice d'école. Une troisième directrice a indiqué que le processus participatif a révélé aux personnes impliquées qu'elles pouvaient faire changer quelque chose en peu de temps.

Il est à présent possible d'envisager de faire quelque chose avec des élèves d'un autre niveau, a conclu une responsable de projet lors d'un entretien. De plus, les nouvelles cours de récréation et de jeux ont transformé la vie scolaire. La plupart des personnes ayant participé à un entretien ont relevé que les enseignant·e·s et les classes utilisent à présent régulièrement l'espace extérieur. L'inspiration et la motivation réciproque sur la base de rapports d'expériences, entre autres lors de la conférence des enseignant·e·s, jouent un rôle important dans les écoles.

« La semaine passée, les grands élèves ont pris les élèves plus jeunes par la main pour aller dans le voisinage collecter des déchets. »

Une directrice d'école



Collaboration avec les partenaires externes

La collaboration a eu des effets globalement positifs sur les relations au sein de l'école et en-dehors de celle-ci. Certains groupes de projets se composaient exclusivement de collaboratrices et collaborateurs internes aux écoles, d'autres intégraient des partenaires externes à l'école (commune, paysagistes, parents, etc.). Cette collaboration a favorisé un renforcement des synergies et de la compréhension commune, également en vue de futurs projets. Si la collaboration avec le groupe de projet a été jugée favorablement, le travail avec le groupe de programme, précisément RADIX et la Fondation Naturama Argovie, a également été évalué de manière très positive. La seule critique a été liée avec le changement de personne accompagnante dans certains cas.

Pour d'autres écoles, le projet a pris la forme d'un pilote. Plusieurs directrices et directeurs d'école ont confirmé qu'ils ont été abordés à plusieurs reprises au sujet de leur cour de récréation et de jeux proche de la nature. « Nous voulons aussi faire ça », ont-ils souvent entendu. En effet, les autres écoles souhaitent disposer d'un environnement aussi diversifié que le leur.

Dans de nombreux cas, la collaboration a débouché sur une sensibilisation des communes à ces questions. Plusieurs personnes ont relevé en entretien que pour leurs interlocuteurs, la collaboration au sein d'un projet commun a fait naître une conscience de l'importance de la cour de récréation et de jeux comme lieu d'enseignement. Une impulsion claire a été donnée pour de telles démarches grâce à ce projet. Un autre interlocuteur a souligné que ce projet a créé une compréhension réciproque des enjeux entre l'école et le service des bâtiments impliqués. Il souligne la manière dont toutes les parties intéressées ont activement participé aux réflexions : celles-ci ont débouché sur une meilleure compréhension des attentes de l'école.

« C'est le meilleur projet de ma vie. En général, je suis seulement l'exécutant des souhaits du mandant. Là, j'ai pu jouer un rôle actif au sein du groupe de travail. »
Un paysagiste

La possibilité de connaître de manière approfondie le point de vue des autres acteurs et le caractère peu habituel des thèmes abordés ont été relevés comme pertinents pour de futures collaborations. Par exemple, une école s'est dit confrontée pour la première fois aux questions de sécurité liées à une cour de récréation et de jeux. Une directrice d'école a relevé que ce projet a créé de nouveaux liens, qu'il sera possible de réactiver lors de projets à venir. Une autre a évoqué les paroles émouvantes d'un paysagiste lors de l'inauguration de la cour de jeux.

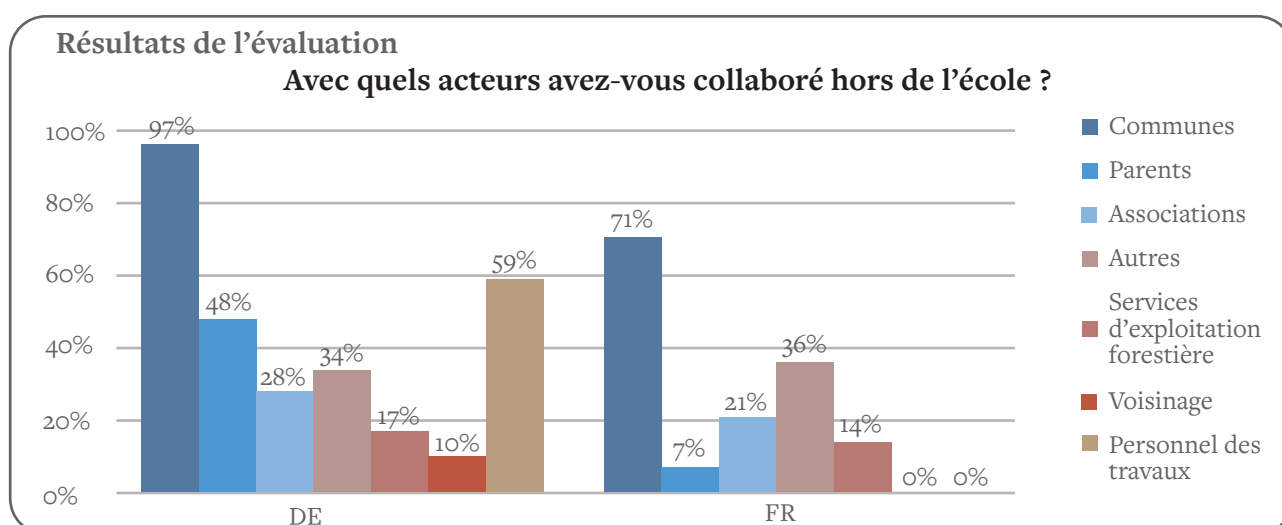


Illustration 6 : actrices et acteurs impliqués dans le processus (informations par les responsables de projets, n=15) – Rapport d'évaluation p. 16.



© RADIX

5. Utilisation de la nouvelle cour

Apprentissages en plein air

Une cour de récréation et de jeux proche de la nature permet au personnel enseignant d'offrir aux élèves l'occasion de faire une « course d'école » gratuite hors de la salle de classe. Les enfants disposent de plusieurs opportunités de découvrir la nature et d'apprendre ensemble, face à des objets réels.

L'apprentissage dans la nature favorise :

- **La réussite des apprentissages, la santé physique et psychique** : les enfants bougent davantage à l'extérieur. Cela entraîne une réduction de l'agressivité, une meilleure concentration et une meilleure forme physique. Le stress est atténué et le bien-être accru.
- **Les compétences sociales et un climat de classe favorable aux apprentissages** : l'échange et l'interaction entre les élèves et avec les enseignant·e·s sont plus positifs à l'extérieur. La relation entre les uns et les autres est renforcée.
- **L'estime de soi** : les enfants sont plus indépendants, créatifs, motivés et attentifs à l'extérieur. Cela a également une influence positive sur la perception de soi (augmentation de l'estime de soi, de la confiance en soi et l'assurance).
- **La motricité** : jouer dans la nature favorise le développement moteur des enfants.
- **Les compétences linguistiques** : les compétences linguistiques s'améliorent avec le mouvement et l'observation de la nature en plein air.
- **Les compétences pratiques** : les enfants peuvent utiliser des exemples pratiques à l'extérieur pour associer leurs connaissances théoriques et mieux comprendre les liens entre celles-ci.
- **L'apprentissage à partir d'objets réels** : les enfants acquièrent des connaissances plus approfondies en observant, découvrant et explorant. Par exemple, ils expérimentent le bruit des gouttes d'eau, des pierres qui s'entrechoquent, observent les ondes se formant dans l'eau ou encore sentent l'odeur de l'herbe après la rosée du matin.
- **La motivation** : lorsque les enfants comprennent le sens de leurs apprentissages, il est plus facile pour elles et eux de s'y intéresser et de s'y engager.
- **La créativité** : dehors, les enfants jouent de manière plus créative, complexe et variée.
- **L'auto-efficacité** : les enfants se rendent compte qu'ils sont capables de relever des défis de façon autonome.
- **La détente et le bien-être** : le fait d'enseigner régulièrement à l'extérieur a un effet positif sur les enseignant·e·s qui se sentent en meilleure santé, plus détendu·e·s et satisfait·e·s. Leur pratique pédagogique devient plus variée.

Comme ce qui est proposé dans **l'éducation en vue d'un développement durable (EDD)**, l'enseignement dans la nature rapproche la théorie et la pratique dans le quotidien de l'école. Les enfants découvrent leur environnement. Ils apprennent à l'apprécier et à le respecter.

L'enseignement en plein air enrichit les leçons en salle de classe

L'apprentissage en plein air n'est pas nécessairement meilleur que l'apprentissage à l'intérieur. Il ne peut et ne doit pas remplacer la salle de classe. Il élargit cependant le champ d'action du personnel enseignant. Il lui permet en effet de rendre ses cours plus variés et polyvalents.

Extrait du dossier pédagogique (p. 41)

Toutes les matières prévues par le PER peuvent être enseignées dehors

Dans une cour de récréation proche de la nature, les enfants peuvent entraîner leurs capacités motrices d'une façon variée. Il est toutefois important de rappeler que toutes les matières peuvent être enseignées à l'extérieur. En effet, les approches axées sur le développement et les capacités transversales telles que prévues dans le PER, correspondent avec les possibilités d'apprentissage dans une cour de récréation et de jeux proche de la nature.

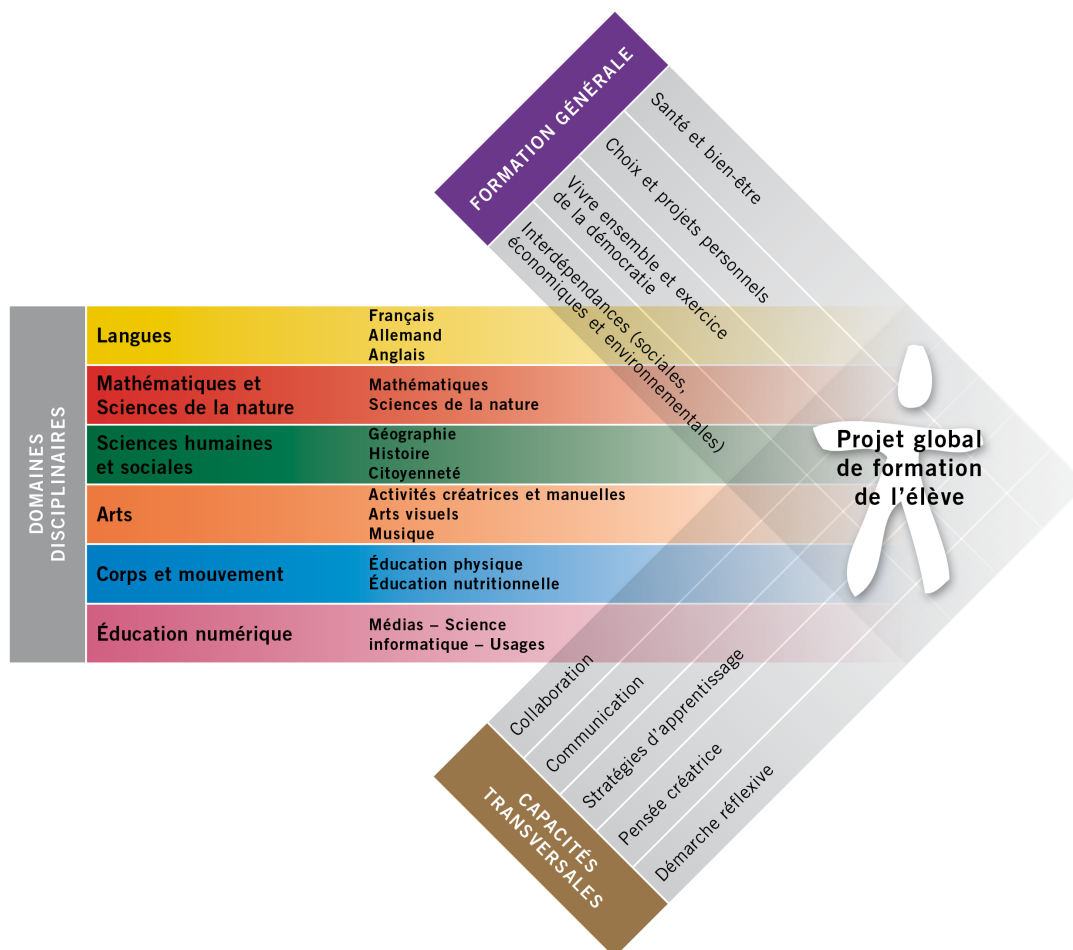


Illustration 7 : le plan d'études romand (PER)¹

À l'aide du **dossier pédagogique** (chapitre 3), qui contient également des idées pratiques, des indications de littérature secondaire et toute une série d'outils utilisables à chaque niveau scolaire, les enseignantes et enseignants peuvent faire des liens entre l'enseignement à l'intérieur et l'enseignement à l'extérieur. Ce dossier présente clairement les liens avec les objectifs du PER.

Exemple de lien avec les domaines disciplinaires du PER :²

Les élèves acquièrent des connaissances liées aux interdépendances environnementales lorsqu'elles et ils étudient, comme, par exemple, le mécanisme de pollinisation de la sauge. Elles et ils peuvent l'observer et l'analyser à l'extérieur (**sciences naturelles**), peuvent ensuite consigner leurs découvertes sur une affiche (**arts visuels**), par exemple, sous la forme d'une histoire ou d'une présentation (**langues**).

1 <https://www.ciip.ch/Plans-detudes-romands>

Les élèves apprennent également à calculer puis à concevoir des motifs à l'aide de matériaux naturels récoltés dans la cour (pierres, feuilles, graines, etc.). Elles et ils peuvent créer des instruments de musique à l'aide de matériaux simples (p. ex. carillon, verres d'eau) ou de la musique en utilisant des sons enregistrés dans le préau (**arts, sciences de la nature**).

Pour le bien-être de l'ensemble des élèves

Dans les écoles où une cour de récréation et de jeux proche de la nature a été aménagée et si elle est activement utilisée à des fins d'enseignement, les enfants bénéficient d'une meilleure égalité des chances et peuvent profiter d'une meilleure expérience de formation.²

Diversité des activités

Les observations effectuées avant et après l'aménagement d'une cour de récréation et de jeux proche de la nature montrent que les activités liées à la motricité, en particulier, sont devenues plus fréquentes et plus variées. Pendant la première phase d'observation, seul un petit nombre de comportements dominaient, possibles sans infrastructures particulières (en particulier jouer au football et courir). Lors de la deuxième phase d'observation, en revanche, des comportements plus variés ont été observés. Ils ont été rendus possibles par la présence des nouveaux objets et structures proches de la nature (p. ex. se balancer, sauter, grimper). Des comportements socio-émotionnels ont été fréquemment constatés lors des deux phases d'observation (p. ex. discuter ou échanger).

Utilisation des jeux et éléments installés : répartition par genre

Une différence manifeste apparaît pour ce qui concerne la répartition des genres face aux objets placés dans la cour. Lors de la première phase d'observation, il a été constaté que 44% des objets présentent une utilisation sous le prisme du genre passablement stéréotypée (utilisation en majorité ou totalement par des garçons/des filles). Cette ségrégation a fortement diminué avec les nouveaux objets placés dans la cour de récréation et de jeux proche de la nature. Aucun objet n'a été utilisé uniquement par une catégorie spécifique, et seul un petit nombre d'objets a fait l'objet d'une utilisation dominée par un seul groupe. La part d'objets utilisés de manière équilibrée a progressé. La tendance à un meilleur équilibre a été constatée dans les deux régions.

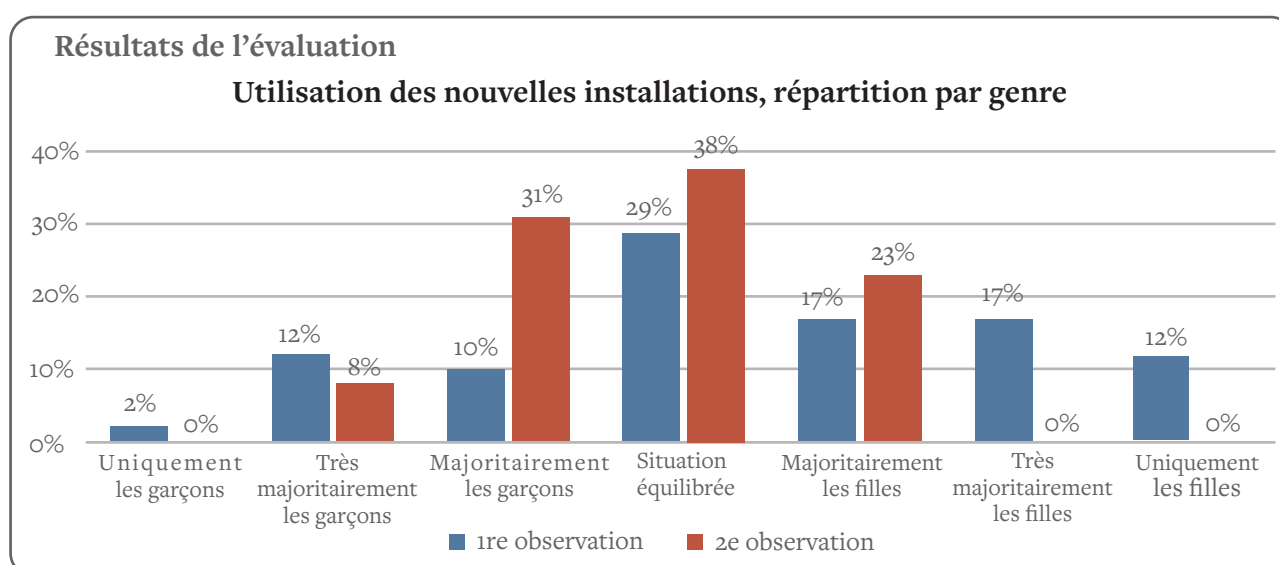


Illustration 8 : utilisation en fonction du genre des objets existants (1re observation) et des nouveaux objets (2e observation). – *Rapport d'évaluation*, p. 32

Comportement de jeux face aux objets installés

Les objets de jeux centraux ont été observés lors des deux phases d'observation. L'évaluation indique combien d'enfants au total ont joué sur un objet pendant la phase d'observation, combien y ont joué en même temps et comment le temps qu'ils y ont passé a été réparti. Lors de la première phase d'observation, 43 objets existants ont été observés. Lors de la deuxième phase, 13 nouveaux objets ont été observés. Il s'agissait par exemple d'équipements d'équilibre, d'escalade, de roches, de bascules ou de balançoires sous des formes diverses. Les terrains de basket ou de football ne sont pas considérés comme des objets, mais figurent parmi les activités.

Le nombre moyen d'enfants qui ont joué avec ces objets, de même que celles et ceux qui y ont joué simultanément, est nettement plus élevé avec les nouveaux éléments des cours de récréation et de jeux proches de la nature. Cet effet se manifeste dans les deux régions linguistiques.

Lors de la deuxième phase d'observation, une forte progression a été constatée en ce qui concerne les possibilités de se retirer au calme. Aucune différence notable n'apparaît dans les autres domaines de développement (cognitif/sciences naturelles et conception/musique). Dans les deux phases, les jeux des filles ont été un peu plus variés que ceux des garçons. Elles ont effectué davantage d'activités de motricité lors de la deuxième phase que lors de la première phase.

Possibilités d'utilisation du point de vue des personnels éducatif

Les personnes sondées ont le plus souvent évalué positivement les possibilités d'utilisation de la cour de récréation et de jeux proche de la nature en ce qui concerne les aspects moteurs, socio-émotionnels, cognitifs et créatifs.

Résultats de l'évaluation

Comment évaluez-vous la nouvelle cour de récréation concernant les possibilités d'utilisation ?

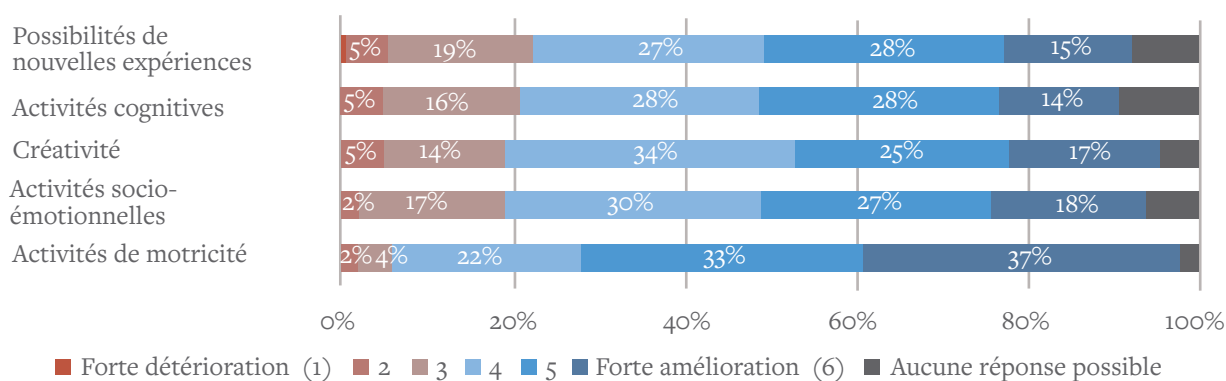


Illustration 9 : évaluation de la cour de récréation et de jeux proche de la nature en fonction des possibilités d'utilisation (n=166) – *Rapport d'évaluation*, p. 27

Utilisation dans le quartier, hors du contexte scolaire

Le groupe de projet a accordé beaucoup d'importance à l'utilisation du nouvel espace de jeu par la population. L'évaluation a démontré que la cour de récréation et de jeux est également utilisée hors des heures d'école et de prise en charge, en particulier par les élèves qui fréquentent cette école, par d'autres enfants et jeunes, ainsi que par les familles du quartier.



© Naturama Aargau

6. Conclusion

En ce qui concerne l'impact direct de la transformation des cours, le constat est le suivant :

- Toutes les personnes chargées de l'enseignement et de la prise en charge des structures d'accueil de jour souhaitent à l'avenir utiliser les cours de récréation et de jeux pour l'enseignement et la prise en charge, et plus de la moitié d'entre elles l'ont déjà fait. C'est valable pour différentes branches scolaires et offres d'accueil.
- Les cours de récréation et de jeux proches de la nature sont également utilisés hors des heures d'école et d'accueil par d'autres groupes que les élèves qui fréquentent l'école : familles, autres enfants et jeunes.
- Les personnes chargées de l'enseignement et de l'accueil évaluent l'aménagement extérieur de manière globalement positive. Le processus, le résultat et les possibilités d'utilisation des cours de récréation et de jeux proches de la nature suscitent la satisfaction générale.
- Les dossiers mis à disposition (guide pour le réaménagement et dossier pédagogique), de même que l'accompagnement durant le projet, ont été le plus souvent salués et considérés comme très précieux.
- Davantage d'enfants jouent avec les éléments de jeu proches de la nature, et sont plus nombreux à le faire simultanément. En outre, un équilibre entre les sexes a été constaté en ce qui concerne l'utilisation des objets de la cour de récréation et de jeux proche de la nature.
- L'espace de jeux est utilisé de manière plus variée par les enfants et les jeunes, en particulier pour des activités de motricité. Cet effet se retrouve également chez les filles. Les cours de récréation et de jeux proches de la nature offrent par ailleurs davantage d'espace pour se retirer au calme.
- Les observations faites sur les cours de récréation et de jeux proches de la nature révèlent de premiers signes d'impact sur le comportement social. Les résultats suggèrent que l'attitude réciproque et le comportement social (p. ex. gestion des conflits) s'améliorent grâce au nouvel aménagement de l'espace. Il en va de même pour le rapport à la nature.

Depuis octobre 2022, l'initiative se trouve dans sa deuxième phase. D'autres écoles ont été sélectionnées pour le projet, cette fois également dans la partie italophone du pays. Vu les résultats positifs du rapport d'évaluation, l'initiative est en bonne voie pour atteindre ses objectifs d'ici à octobre 2025.



© Naturama Aargau



© RADIX

7. Sources

Alliance PSE (2018). «La santé renforce l'éducation». Verband Schulleiterinnen und Schulleiter Schweiz (VSLCH)/Conférence latine des chefs d'établissement de la scolarité obligatoire (CLACESO); Dachverband Schweizer Lehrerinnen und Lehrer (LCH)/Syndicat des enseignants romands (SER); RADIX Schweizerische Gesundheitsstiftung; weitere Allianzmitglieder. [Disponible en ligne ici.](#)

Jenny, A., Burgdorf, S. et Koch, D. (2023). Evaluation des Projekts Naturnahe Spiel- und Pausenplätze Pilotphase 2021 und 2022. Forschungsgruppe Nachhaltigkeitskommunikation und Umweltbildung, Institut für Umwelt und Natürliche Ressourcen, Haute école de sciences appliquées de Zurich (ZHAW). Rapport d'évaluation. [Disponible en ligne ici.](#)

RADIX Fondation suisse pour la santé. (2023). «Offre : Cour verte - Des cours de récréation et de jeux proches de la nature. <https://www.radix.ch/fr/ecoles-en-sante/offres/cour-verte/>

Roger Federer Foundation, RADIX Fondation suisse pour la santé, fondation Naturama Argovie, fondation SILVIVA et Haute école de sciences appliquées de Zurich (ZHAW) (éd.) (2022). Cours de récréation et de jeux proches de la nature: dossier pédagogique. [Disponible en ligne ici.](#)

Roger Federer Foundation, RADIX Fondation suisse pour la santé, fondation Naturama Argovie, fondation SILVIVA et Haute école de sciences appliquées de Zurich (ZHAW) (éd.) (2022). Cours de récréation et de jeux proches de la nature: guide pour le réaménagement. [Disponible en ligne ici.](#)

Van der Walt, T. (2020). Natural Playgrounds Toolkit. Penreach. Roger Federer Foundation. Appli. [Disponible en ligne ici, pour appareils Android.](#)

IMPRESSUM

Éditeur

Roger Federer Foundation
Wiesenstrasse 9
8008 Zürich
Schweiz

E-mail

foundation@rogerfederer.com

Site web

www.rogerfedererfoundation.org

Twitter

[@rogerfedererfdn](https://twitter.com/rogerfedererfdn)

Instagram

[@rogerfederer.foundation](https://www.instagram.com/rogerfederer.foundation)